

PAR COURRIEL

Longueuil, le 15 janvier 2016

N/Réf : 2004 40876

Objet : Demande d'accès concernant :  
Documents relatifs au 6565, boulevard Hébert à Sainte-Catherine

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 14 octobre dernier, et à votre courriel du 26 octobre, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

1. Avis d'infraction du 4 août 2000 (1) (2 pages);
2. Avis d'infraction du 4 août 2000 (2) (2 pages).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Fabrice Tremblay, répondant régional  
de l'accès aux documents

p. j. (2)

CERTIFIÉ

Le 4 août 2000

AVIS D'INFRACTION

Transit Ste-Catherine inc.  
6565, boul. Hébert  
Sainte-Catherine QC J0L 1E0

N/Réf. : 7610-16-01-0754900

Objet : Opération non conforme à votre site situé au  
6565, boul. Hébert à Sainte-Catherine

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 28 juillet 2000 par des fonctionnaires dûment autorisés de notre ministère, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la Loi :

1. Entreposage de matières dangereuses résiduelles sans permis;
  - Loi sur la qualité de l'environnement;
  - . Article 70.9.

Nous vous demandons donc de procéder immédiatement aux corrections qui s'imposent.

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Direction régionale de la Montérégie<br>201, place Charles-Le Moyne, 2 <sup>e</sup> étage<br>Longueuil QC J4K 2T5<br>Téléphone : (450) 928-7607<br>Télécopieur : (450) 928-7625 | <input type="checkbox"/> Bureau régional de Bromont<br>101, rue du Ciel, bureau 1.08<br>Bromont QC J0E 1L0<br>Téléphone : (450) 534-5424<br>Télécopieur : (450) 534-5479 | <input type="checkbox"/> Bureau régional de Valleyfield<br>30, avenue du Centenaire, bureau 205<br>Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 5X4<br>Téléphone : (450) 370-3085<br>Télécopieur : (450) 370-3088 |
|---|--|--|



AVIS D'INFRACTION

-2-

N/Réf. : 7610-16-01-0754900

Le 4 août 2000

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec madame Marie-France Dupuis au (450) 928-7607, poste 292.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

Directeur adjoint du Service industriel,  
par intérim



✓ Réal Delisle

RD/MFD/lt

**CERTIFIÉ**

Le 4 août 2000

**AVIS D'INFRACTION**

Trac-World inc.  
6565, boul. Hébert  
Sainte-Catherine QC J0L 1E0

N/Réf. : 7610-16-01-0754900

Objet : Opération non conforme à votre site situé au  
6565, boul. Hébert à Sainte-Catherine

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 28 juillet 2000 par des fonctionnaires dûment autorisés de notre ministère, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la Loi :

1. Entreposage de matières dangereuses résiduelles sans permis;
  - Loi sur la qualité de l'environnement;
  - . Article 70.9.

Nous vous demandons donc de procéder immédiatement aux corrections qui s'imposent.

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Direction régionale de la Montérégie<br>201, place Charles-Le Moyne, 2 <sup>e</sup> étage<br>Longueuil QC J4K 2T5<br>Téléphone : (450) 928-7607<br>Télécopieur : (450) 928-7625 | <input type="checkbox"/> Bureau régional de Bromont<br>101, rue du Ciel, bureau 1.08<br>Bromont QC JOE 1L0<br>Téléphone : (450) 534-5424<br>Télécopieur : (450) 534-5479 | <input type="checkbox"/> Bureau régional de Valleyfield<br>30, avenue du Centenaire, bureau 205<br>Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 5X4<br>Téléphone : (450) 370-3085<br>Télécopieur : (450) 370-3088 |
|---|--|--|



**AVIS D'INFRACTION**

-2-

N/Réf. : 7610-16-01-0754900

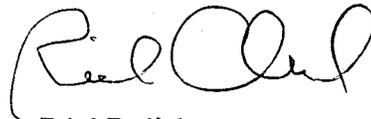
Le 4 août 2000

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec madame Marie-France Dupuis au (450) 928-7607, poste 292.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

Directeur adjoint du Service industriel,  
par intérim



Réal Delisle

RD/MFD/lt